

Les conférences d'éloquence : l'exemple de la Conférence Olivaint

David Colon

► **To cite this version:**

David Colon. Les conférences d'éloquence : l'exemple de la Conférence Olivaint. L'éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours, Ecole Française de Rome, pp.209-215, 2001. hal-01027588

HAL Id: hal-01027588

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01027588>

Submitted on 22 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE
EN FRANCE ET EN ITALIE
DE 1870 À NOS JOURS

études réunies par
FABRICE D'ALMEIDA

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
2001

DAVID COLON

LES CONFÉRENCES D'ÉLOQUENCE : L'EXEMPLE DE LA CONFÉRENCE OLIVAIN

En marge des formations politiques ou syndicales, les conférences d'éloquence ont, depuis la fin du XIX^e siècle, contribué à former des générations de jeunes gens à l'éloquence. La III^e République, en particulier, a vu l'apogée de ces cercles où l'art de la parole en public était une raison d'être : la Conférence Molé-Tocqueville, la Conférence Montalembert du lycée Franklin, le Cercle Montalembert, c'est-à-dire la résidence du 104 de la rue de Vaugirard, le cercle d'Hulst, autrement dit la Conférence de l'Institut catholique, le cercle du Luxembourg¹, et, bien sûr, la Conférence Olivaint, seule parmi ces organisations à subsister aujourd'hui. Cette dernière est certainement la mieux connue, puisque pas moins de trois mémoires lui ont été consacrés, et, si elle ne peut être considérée comme un paradigme des Conférences d'éloquence, elle n'illustre pas moins certaines de leurs ambitions et de leurs limites².

AUX ORIGINES DE LA CONFÉRENCE

Fondée en 1875 par la Compagnie de Jésus dans le prolongement des congrégations, pour encadrer de jeunes étudiants sortis des collèges jésuites, la Conférence Olivaint a eu d'emblée l'ambition de former ceux-ci à l'art de la parole, considérée comme une arme au service de la foi : l'Olivaint a pour but de préparer les jeunes gens, « par le travail et l'exercice de la parole, à devenir les défenseurs de

¹ On se reportera aux développements que consacre à ces cercles Gilles Le Béguec dans sa thèse, *L'Entrée au Palais-Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire*, op. cit.

² Pour l'après-guerre, cf. Emmanuelle Bastide, *La Conférence Olivaint : 1947-1987, un lieu de formation des élites à la vie civique*, mémoire de DEA, sous la direction de Jean-Marie Mayeur, Paris, Institut d'Études Politiques, 1990; Vincent Soulage, *La Conférence Olivaint, centre de formation politique ? [1947-1997]*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Levillain et André Thépot, Paris X-Nanterre, 1997. Pour l'avant-guerre, cf. David Colon, *Un Cercle d'étudiants catholiques sous la Troisième République : la Conférence Olivaint, 1875-1940*, mémoire de DEA, Paris, Institut d'Études Politiques, 1996.

l'Église et du pays», peut-on lire dans son règlement intérieur de 1879³.

La formation consistait en une conférence hebdomadaire, c'est-à-dire un exposé d'un des membres, suivi d'observations du Père-directeur jésuite portant sur la forme, le fond, le débit de la voix, qu'il appelait «l'action oratoire», puis d'un débat, parfois houleux. Les sujets retenus par les conférenciers tenaient autant de l'érudition que de l'argumentation, étant entendu que la politique, exclue originellement et formellement des débats pour les raisons que l'on peut imaginer, n'était jamais totalement absente des débats. Parmi les nombreux sujets traités, la révocation de l'Édit de Nantes pouvait ainsi fournir le prétexte à de vives empoignades. Dans les années 1920, la formation fut renforcée par la constitution d'«écoles de conférenciers» qui, en marge de la conférence hebdomadaire, avaient explicitement pour but la formation à l'éloquence. Les séances du mercredi furent le terrain d'un affrontement parfois vif entre un courant démocrate-chrétien, derrière Georges Bidault, président en 1922-1923, et un courant proche de l'Action française, incarné par le jeune Henri Dumoulin de Labarhète, président deux années consécutives en 1925-1927. En dehors de la séance hebdomadaire, les Olivaints menaient trois types d'actions propices à l'expression de leur zèle oratoire.

Le premier est la prise de parole à l'extérieur de la Congrégation. On recense ainsi, en 1921, quinze conférences données par des Olivaints, au Cercle Fides de la rue Bonaparte, au Cercle catholique ouvrier de la Villette, ou encore au Cercle d'études de la section syndicale des employés de Neuilly⁴. En 1922, Jean Vallet fit une conférence à la maison du peuple du 6^e arrondissement de Paris sur «L'œuvre sociale de M. de Mun et du marquis de la Tour du Pin⁵». En 1923, Alexandre Richou, alors vice-président de la Réunion, traita de «l'autorité dans le Mariage chrétien» au Congrès de l'Association du Mariage chrétien⁶. Ces conférences étaient fréquentes : Bidault et Boissard, par exemple, en firent en 1924-1925⁷.

Le deuxième réside en une forme d'apostolat offensif, qui consiste, selon les termes de Georges Monnier, à «répandre des

idées justes dans les milieux où triomphe facilement l'erreur⁸». En somme, il s'agit de porter la contradiction dans les réunions publiques des partis de gauche. En 1922, à deux reprises, des opérations de ce type furent organisées dans des réunions du parti socialiste. Dans la première, consacrée à l'Internationale, Jean Mizzi, élève de l'École des Mines, prit la parole pour expliquer «les saines doctrines⁹». Dans une autre réunion de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), à Versailles, c'est un Olivaint de moins de 18 ans, Jacques Petit, qui prit la parole :

Un orateur prétendait prouver l'inexistence de Dieu. Petit demanda la parole et prouva, textes en mains, que Voltaire, Rousseau, Darwin, Lamarck et beaucoup d'autres croyaient en Dieu. Il descendit de la tribune au milieu d'un silence impressionnant¹⁰.

Difficile, cependant, de dire si c'est à son cran ou à son jeune âge qu'il dut de n'avoir pas été expulsé de la salle. Ce type d'action est assez fréquent dans les années 1920. En 1926, par exemple, on peut lire dans un rapport annuel que M. Huntzinger «aime la bataille et affronte les réunions communistes¹¹».

Un dernier type d'action permettait aux Olivaints de faire montre d'éloquence : les joutes oratoires, qui opposaient régulièrement la Conférence à d'autres organisations, telle la Conférence Montalembert du collège Saint-Louis-de-Gonzague, rue Franklin¹². En 1923, le thème de la joute fut le fascisme. La Conférence délégua un président de séance et quatre orateurs, deux pour et deux contre le fascio. À l'issue des débats, un vote fut organisé, et le fascisme l'emporta avec 31 voix contre 27¹³. Naturellement, il s'agit avant tout d'un exercice oratoire. Un second débat, en 1926, est, cela dit, plus révélateur : le thème était en effet l'école unique et, indique le rapporteur, si la lutte fut chaude, «les laïcards [...] mordirent heureusement la poussière¹⁴».

Entre-temps, en 1925, les étudiants proches de l'Action française avaient pris le contrôle de la Conférence, bénéficiant de la bienveillance du directeur jésuite. La fidélité de la Conférence aux idées

⁸ Georges Monnier, «Rapport sur la vie et l'action de la Conférence Olivaint», in *Assemblée générale 1922*, op. cit., p. 17.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Pierre Goubaux, «La Vie et l'action de la Réunion en 1925-1926», in *Assemblée générale 1926*, op. cit., p. 10.

¹² Qu'il ne faut pas confondre avec le cercle Montalembert du 104 de la rue de Vaugirard, dirigé par les maristes.

¹³ Roger de Saint-Chamas, «La Vie de la Conférence en 1923», art. cit., p. 11.

¹⁴ Pierre Goubaux, «La Vie et l'action de la Réunion en 1925-1926», op. cit., p. 10.

³ *Séance solennelle de clôture, 1878-1879*, Paris, Imprimerie Émile Martinet, 1879, p. 73-75.

⁴ Georges Monnier, «La Vie et les œuvres de la Conférence Olivaint en 1921», in *Assemblée générale 1921*, Bourges, Tardy-Pigelet, 1922, p. 12.

⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁶ Roger de Saint-Chamas, «La Vie de la Conférence en 1923», in *Assemblée générale 1923*, Bourges, Tardy-Pigelet, 1923, p. 12.

⁷ René Planchenaault, «Rapport sur la vie et l'action de la Réunion en 1924-1925», in *Assemblée générale 1925*, Bourges, Tardy, 1926, p. 21.

maurassiennes, au-delà même de la condamnation de 1926, valut à son directeur orateur de s'attirer les foudres de la hiérarchie jésuite qui, d'abord attentiste, condamna finalement son œuvre, la transformant, à la fin de l'année 1941, en aumônerie de l'École libre des Sciences politiques. L'apport de la Conférence Olivaint à la vie politique sous la III^e République est cependant loin d'être négligeable. On relève ainsi les noms de quelques orateurs de valeur, tels Gustave de Lamarzelle, député puis sénateur du Morbihan de 1883 à 1924, Louis Delsol, avocat, qui débuta sa carrière politique de Paul Déroulède, ou encore Gustave Gautherot, magistrat, historien, sénateur de la Loire-Inférieure de 1932 à 1941, défenseur acharné des valeurs morales, à qui il restait toujours assez de salive pour fustiger le parti communiste. L'apport de l'Olivaint au barreau n'est pas moins notable; on trouve quelques Olivaints parmi les secrétaires de la Conférence du stage, tels Pierre Vimal ou Lucien Normand.

AMBITIONS ET DÉVELOPPEMENTS APRÈS 1945

En 1947, l'Olivaint renaît, sous la direction d'un jésuite iconoclaste, le Père Huvenne, qui reprend l'ambition de l'organisation d'avant-guerre, allant jusqu'à désigner l'Olivaint comme « Centre d'éducation politique indépendant de tout parti ». Autoritaire, de caractère imposante, peu suspect d'idées progressistes, il se distinguait par son langage franc et direct et alla jusqu'à exiger de ses nouvelles recrues qu'elles s'engagent par écrit, « si les circonstances le permettent », à être « au service des citoyens »¹⁵. Pour asseoir cette ambition, et peut-être prévenir les réticences de sa hiérarchie, le Père Huvenne fit appel à Rome. Le 28 mars 1948, une délégation de la Conférence Olivaint, derrière son aumônier-directeur, fut reçue au Vatican par le pape Pie XII, qui déclara à cette occasion :

Autant il est louable de se tenir au dessus des querelles continentes qui enviennent les luttes de partis, pour rester fermement unis sur les points essentiels de la justice, de la charité et de la sagesse chrétienne, autant il serait blâmable de laisser le champ libre pour diriger les affaires de l'État aux indignes et aux incapables¹⁶.

Le pape a, du reste, repris cette formule lors du congrès mondial de l'apostolat des laïcs, en novembre 1955, évoquant alors la Conférence Olivaint à l'appui de ses propos. La volonté de former des élites dirigeantes catholiques demeure donc. Elle est exprimée clairement par le premier président de la Conférence d'après-guerre,

¹⁵ Emmanuelle Bastide, *La Conférence Olivaint...*, op. cit.

¹⁶ *Osservatore Romano*, 28 mars 1948, p. 1.

Pierre Dournes, professeur de philosophie à Versailles, dans une allocution à la radio vaticane, prononcée quelques jours après l'entre-

vue :

La Conférence Olivaint doit permettre à une élite de jeunes chrétiens de se préparer aux responsabilités de la vie politique. Les enfants de la lumière ne doivent pas laisser aux enfants du siècle le monopole de l'efficacité temporelle¹⁷.

Dans ce cadre, la formation à la prise de parole en public devait occuper une place de premier choix. De fait, la principale nouveauté en la matière fut l'apparition, en dehors des conférences traditionnelles, remplacées progressivement par l'intervention d'invités de marque, de séances consacrées exclusivement à l'apprentissage de l'éloquence et qui, à la différence des « écoles de conférenciers » d'avant-guerre, visaient moins à l'apprentissage d'un discours rhétorique qu'à celui de l'éloquence proprement dite. Était donc enseigné l'art de la forme aux dépens du fond. Ainsi ces conférences se situent-elles dans le droit fil de la tradition jésuite, où le *ratio* constitue l'art de communiquer sa pensée au monde¹⁸. Sur la forme, ces séances ressemblent le plus souvent aux conférences d'avant-guerre : l'orateur s'exprime à la « tribune », devant le public de l'Olivaint qui interpelle, parfois même insulte l'orateur. Ces séances, depuis 1947, ont été dirigées par trois éminents avocats : Jacques Pradon, avocat près la cour de Cassation, qui institutionnalise l'art oratoire en 1957 et le dirige jusqu'en 1964; Mario Stasi, premier secrétaire de la Conférence du Stage, ancien bâtonnier, qui l'anime pendant vingt ans; et Olivier Schnerb, premier secrétaire la Conférence du Stage, avocat pénaliste, qui poursuit aujourd'hui encore cet apostolat. De leur enseignement, tel qu'il ressort des témoignages et des rares traces écrites, on retiendra l'importance qu'ils ont accordé à l'éloquence du geste, c'est-à-dire la posture de l'orateur, l'art de respirer, de porter sa voix, ainsi qu'à la *captatio benevolentiae*. Olivier Schnerb, par exemple, répète inlassablement ce que l'on pourrait appeler le « paradigme de la maîtresse de maison » : de même qu'une bonne maîtresse de maison est celle qui aura laissé à chacun de ses invités l'impression qu'il était constamment l'objet de son attention, le bon orateur se doit de balayer le public du regard, afin de ne donner à aucun auditeur le loisir de dissiper son attention. Naturellement, *exordium*, *propositio*, *refutatio*, *probatio*, *peroratio*, autrement dit les différentes étapes de la technique classique, étaient également au centre de l'enseignement dispensé.

¹⁷ Archives jésuites de la province de Paris, I PA 738.

¹⁸ On pourra consulter sur ce point l'ouvrage ancien mais précis de François Charmot, *La Pédagogie des jésuites*, Paris, SPES, 1951.

Un fait mérite d'être relevé : si les jeunes filles ont fait leur apparition à l'Olivaint à la fin des années 1950, il leur a été défendu, jusqu'au départ des jésuites de la Conférence en 1968, de participer aux séances d'art oratoire. L'apprentissage de l'éloquence, aux yeux des pères jésuites, était donc une affaire d'hommes. Faut-il y voir une relation de cause à effet? Toujours est-il que ces séances ont toujours été moins suivies que les séances traditionnelles de l'Olivaint, au point qu'on puisse les qualifier de «parent pauvre» des activités de l'Olivaint¹⁹. De même, leur fréquence est relativement faible : il semble qu'il y ait eu en moyenne six séances annuelles seulement depuis 1957²⁰.

Le contraste, par rapport à la période précédente, semble donc bien établi : alors qu'avant-guerre l'éloquence constituait le fondement et l'ossature des activités de la Conférence, elle est reléguée, dans la période récente, au second plan, loin derrière les conférences-débats du mercredi soir, en présence d'invités prestigieux, et d'autres activités, comme les sessions d'été organisées chaque année, jusqu'en 1982, sur l'île de Port-Cros. À cela, les explications ne manquent pas, au-delà naturellement de l'absence anecdotique des jeunes filles et des jugements de valeur, comme celui d'un ancien conseiller spirituel de la Conférence, le Père de Boissière, s.j., qui voit dans ce désintérêt un effet de «l'orgueil naturel des français, qui n'aiment pas se montrer en public et s'exposer à la critique²¹». Tout d'abord, la finalité de l'exercice peut ne pas apparaître clairement, du fait de la priorité accordée à la forme sur le fond; Patrick Peugeot, conseiller référendaire à la cour des comptes, qualifie rétrospectivement l'enseignement de l'art oratoire de «vaste rigolade²²». Ensuite, il est clair que de plus en plus d'Olivaints s'orientaient vers le secteur privé, malgré les injonctions du Père Huvenne; à ceux-ci, l'art oratoire pouvait apparaître moins directement utile qu'à ceux qui se destinaient à des carrières parlementaires, d'avocats ou de journalistes. Enfin, il faut relever la concurrence importante que pouvaient constituer aussi bien des clubs, comme celui du Faubourg, que les formations jeunes des partis politiques qui, on le sait, ont souvent mis en place des structures de ce type. Ainsi les jeunes du Centre national des indépendants et paysans (CNI) se sont-ils dotés dès 1955 de cours d'orateurs bimensuels délivrés, à partir de 1956, par M^{re} Isorni et M^{re} Trémollet de Villers²³.

¹⁹ Vincent Soulage, *La Conférence Olivaint...*, op. cit., p. 27.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Cité *ibid.*, p. 28.

²² *Ibid.*

²³ François Audigier, «Les Organisations de jeunes libéraux de 1945 à 1955», communication inédite, séminaire «Les Groupements de jeunes et d'étudiants et

À partir de la guerre d'Algérie, on relève une forte politisation des membres de l'Olivaint, qui font sans doute leur apprentissage politique et leur formation à l'éloquence dans leurs groupements politiques respectifs. Jean-Louis Bourlanges, président de l'Olivaint en 1969-1970, avait de la sorte été président par intérim de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP) durant l'été 1967. La formation à l'éloquence paraît plus diversifiée dans les années 1960. La spécificité de l'art oratoire à l'Olivaint n'en est que plus réduite : l'apprentissage de la prise de parole se fait aussi dans les clubs, partis politiques, voire, dans une certaine mesure, dans les structures universitaires, en particulier l'Institut d'études politique, dont sont issus plus d'un tiers des membres de la Conférence, et bien sûr l'École nationale d'administration.

Le départ des jésuites en 1969 de la direction de la Conférence achève donc une période qui, depuis la dissolution de l'ancienne conférence par la Compagnie de Jésus, aura vu un cénacle élitiste, conservateur et confidentiel négliger ce qui, dans la période précédente, avait constitué sa raison d'être. Sans doute l'apparition de nouveaux moyens de communication, en particulier la télévision, aura-t-elle joué un rôle dans cette évolution. En effet, hormis dans quelques associations spécialisées dans l'organisation de joutes oratoires, hormis dans le barreau, l'éloquence classique, entendue comme l'art de prendre la parole en public, telle qu'elle a depuis les origines été enseignée dans les conférences d'éloquence, a perdu son utilité dès lors que la forme, notamment audiovisuelle, a primé sur l'art de convaincre.

David COLON